

Monsieur le Conseiller administratif,

Nous vous remercions pour l'envoi de la synthèse de l'audit sur les Fonds Généraux que vous avez diligenté, qui nous est bien parvenu et qui a retenu toute notre attention.

La première lecture de ce document nous permet de relever que d'une manière générale, comme tout audit, ses recommandations offrent des pistes de réflexions intéressantes mais ne construisent pas une politique culturelle.

Les aspects techniques de l'audit en question et plus particulièrement tout ce qui concerne le contrôle interne et externe sont à manier avec prudence et à adapter aux milieux spécifiques de nos métiers. Par effet de mode, ces techniques d'évaluations implémentées tout azimut sont dévoreuses de temps, de moyens et sont très rarement de nature à nourrir la confiance et la reconnaissance réciproque des gens qui s'y soumettent ou qui y sont soumis.

Nous prenons actuellement le temps de l'analyser en profondeur afin d'évaluer les implications probables sur l'évolution des relations entre le terrain artistique et culturel et les collectivités publiques.

Nous restons par ailleurs extrêmement attentifs aux difficultés qui apparaissent dans la mise en œuvre du désenchevêtrement.

En particulier pour les bénéficiaires de ces fonds généraux, forcément acteurs les plus précaires de la création artistique.

Nous développons un outil de recensement et nous nous permettrons de revenir vers vous pour vous présenter des cas problématiques.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à ces questions et poursuivons nos activités de réflexions, de partages et d'information entre les acteurs du mouvement de La Culture Lutte. Nous restons à votre disposition pour tout échange sur ces sujets et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Conseiller administratif, nos cordiales salutations.

Copie Félicien Mazzola

Copie à Tobias Schnebli président de la CARTS

pour LCL saison II,
Melissa Cascarino
Laurent Graenicher
Laurent Valdès

Bonjour!

Je vous remercie de votre message dont je partage très largement le contenu.
Un audit ne peut définir en tant que tel une politique culturelle mais peut y contribuer. Les

fonds généraux de soutien à la création ont fait l'objet d'une attaque frontale et massive il y a un an, attaque qui a pu être efficacement contrée grâce à une remarquable mobilisation des milieux culturels, appuyée par les partis de gauche. La votation du 5 juin leur a ainsi confirmé une forte légitimité institutionnelle et populaire; l'audit visait à compléter cette légitimité et à montrer qu'il n'y avait rien à craindre d'un regard externe, bien au contraire. Les résultats attestent clairement de leur pertinence et de leur gestion rigoureuse. Je suis également entièrement d'accord avec vous que l'excès de normes et de couches de contrôle peut devenir contre-productif, aussi bien pour le service public que les acteurs indépendants; je dois toutefois reconnaître que cette pression est omniprésente sur l'action publique en général et que la marge de manœuvre politique et légale est limitée quant à la possibilité de la limiter. Mais mon département s'y emploie activement, dans les domaines culturels et sportifs.

Pour le volet plus stratégique des éléments relevés dans le rapport d'audit (objectifs spécifiques des fonds généraux par rapport aux objectifs généraux de politique culturelle, bilan plus global de l'évolution des arts de la scène à Genève etc.), il fait l'objet d'une réflexion approfondie de mon côté, avec le Service culturel, en lien avec d'autres échéances et enjeux de politique culturelle (statut social des artistes, évolution des scènes avec les nominations à venir etc.); je partagerai volontiers avec vous ces réflexions le moment venu.

En ce qui concerne la mise en oeuvre de la LRT (nouvelle répartition des tâches Canton-communes) pour le domaine culturel, nous faisons le maximum pour qu'elle se fasse sans dommages pour les acteurs culturels. Le vote de loi d'application de la LRT au domaine culturel présente même un avantage imprévu à court terme pour les acteurs cultures soutenus par la Ville, alors que le budget 2017 de celle-ci n'est pas encore voté: Les contributions issues des transferts LRT (subventions nominales et fonds ponctuels) sont épargnées par la logique des 12èmes provisionnels (versement des subventions par tranches mensuelles sur la base du budget 2016), car une loi cantonale en vigueur prime sur les enjeux municipaux.

Ceci étant, si vous avez connaissance de difficultés spécifiques dues à cette mise en oeuvre, n'hésitez pas à les relayer au Service culturel.

Je saisis l'occasion pour vous remercier de votre engagement au service d'une scène culturelle vivante et diversifiée, et vous propose d'organiser à une échéance une rencontre d'échange sur ces différents enjeux.

A vous également j'adresse mes meilleurs vœux pour une nouvelle année si possible sereine et constructive pour la culture genevoise, ainsi que mes cordiales salutations.
Sami Kanaan